

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 16 mars 2006**

Présents

Exécutif	M.	Marc Michela	maire
	Mme	Marie-Rose Charvoz	adjointe
	M.	Michel Périllat	adjoint
Bureau du Conseil	MM.	Florio Togni	président
		François Mégevand	secrétaire
		<i>(vice-président-e : procédure de remplacement en cours)</i>	
Conseil Municipal	Mmes	Julia Amici, Marlène Favre, Myrna Lachenal, Corinne Ménétrety, Martine Schlatter	
	MM.	André Favre, Olivier Ménétrety, Etienne Murisier, Bernard Piguet, Léon Piller, Pierre Pricat	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire
<u>Absent(e)s excusé(e)s</u>	Mme	Laurette Ménétrety	conseillère municipale
	M.	Alain Corthay	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2006
2. Prestation de serment de la nouvelle Conseillère municipale, Madame Julia Amici, remplaçante de Madame Lesley Cherubini, démissionnaire
3. Communications du Maire
4. Election du-de la remplaçant-e de la Vice-présidente du Conseil Municipal, démissionnaire
5. Election d'un représentant au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
6. Election des 14 jurés des tribunaux pour 2007
7. Rapports des commissions
8. Divers.

Le Président ouvre la séance à 20h20.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2006

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en *italique barrés*) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- Michel Périllat demande une 1^{ère} correction, en page 3, lettre d) :
→ «...entre les conseillers municipaux de Gy, Jussy, **Veigy** et Meinier. ... ».
- 2^{ème} correction par Marie-Rose Charvoz, en page 3, lettre c) :
→ «**Suite à la séance qui a eu lieu avec les TPG et les communes desservies par la ligne A**, Marie-Rose Charvoz indique que le 20 mai prochain... ».

2. Prestation de serment de la nouvelle Conseillère municipale, Madame Julia Amici, remplaçante de Madame Lesley Cherubini, démissionnaire

Le Président fait lecture de l'Arrêté du Conseil d'Etat confirmant Julia Amici comme nouvelle conseillère municipale à Meinier. L'assemblée se lève pour la prestation de serment, que le Président prononce.

Julia Amici promet solennellement de respecter ce serment. Elle est félicitée par les applaudissements des membres du Conseil.

3. Communications du Maire

a) **Fréquentation de l'école**

Le Maire fait part de la répartition des élèves fréquentant Meinier, par communes de domicile, et de ceux de Meinier qui fréquentent d'autres écoles du canton : 144 élèves habitent Meinier et 37 proviennent d'autres communes, soit 181 au total. Il confirme que le nombre actuel de classes est suffisant pour absorber la totalité des enfants, même en incluant l'immeuble actuellement en construction.

b) **Agenda**

Plusieurs dates sont à pré-réserver en attendant une confirmation ultérieure, soit :

- 28.03.06 à 18h30 : Commission Sport, Culture et Loisirs (SCL) élargie au Conseil Municipal pour discuter de Rouelbeau ;
- 24.04 ou 01.05.06 à 20h00 : Présentation publique du Centre sportif de Rouelbeau ;
- 04.05.06 à 18h00 : Inauguration de l'amenée du gaz et de l'abattoir. La commission Sport, Culture et Loisirs est chargée de préparer cette manifestation.

c) **Collecteur de drainage de la Pallanterie**

Le collecteur est en mauvais état ; il doit être refait (après les moissons). Le crédit est à voter lors du prochain Conseil. Michel Périllat montre de quel collecteur il s'agit sur un plan et donne quelques explications complémentaires. Le coût global de remise en état des collecteurs est de Fr. 508'300.-, dont Fr. 414'500.- sont subventionnés. Les communes impliquées ont choisi une variante qui reviendra à Fr. 35'000.- de plus, montant sur lequel il

n'y aura pas de subvention. Le Maire conclut en disant que le coût final – subvention déduite – sera d'environ Fr. 60'000.- pour Meinier, d'autres parts étant à payer par les communes limitrophes concernées.

d) Agents de sécurité municipaux (ASM)

Comme demandé lors d'un précédent Conseil, Michel Périllat détaille le compte rendu annuel 2005 des activités et interventions des ASM, en donnant quelques informations plus précises concernant Meinier en particulier.

4. Election du-de la remplaçant-e de la Vice-présidente du Conseil Municipal, démissionnaire

a) Commissions

Tout d'abord, le Président propose de désigner le-la remplaçant-e de Lesley Cherubini au sein des commissions dans lesquelles elle siégeait. Il propose que Julia Amici reprenne les places vacantes dans les 2 commissions où elle était membre, soit la commission Sport, Culture et Loisirs (SCL) et Finances (FIN). Pour rappel, la démissionnaire était aussi présidente de la commission GEBA (Gestion des Bâtiments), présidence attribuée entre-temps à Martine Schlatter.

Après discussion des membres et de l'intéressée - qui manifeste un intérêt particulier pour le domaine social, Julia Amici choisit la commission SCL et GEBA.

La place laissée libre pour l'instant dans la commission FIN pourra être occupée par un membre du Conseil à tout moment.

b) Vice-présidence du Conseil

Pierre Pricat propose que le principe de "succession automatique" en vigueur jusqu'ici soit repris, ce qui signifie que François Mégevand passerait de Secrétaire du bureau du Conseil à Vice-Président, cette fonction étant donc libre pour la personne qui le souhaite.

Le Conseil est d'accord avec cette proposition ; un vote suit, qui confirme cette décision par 11 voix pour, soit à l'unanimité.

Le Maire précise que le rôle du Secrétaire du bureau est plutôt un 2^{ème} Vice-président, mais ce titre ne peut pas être attribué en l'état car cela nécessite une modification du Règlement du Conseil Municipal. Martine Schlatter propose Bernard Piguët comme Secrétaire du bureau du Conseil Municipal.

Le Conseil vote et l'accepte par 11 voix pour, soit à l'unanimité.

5. Election d'un représentant au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisans de la Pallanterie

Le Maire rappelle les principes de représentation au sein de la Fondation, et précise qu'il n'est pas obligatoire que le représentant désigné fasse partie du Conseil Municipal, bien que ce soit souhaitable selon lui. Ce rôle comprend 4 à 5 séances plénière par année ainsi que quelques commissions occasionnelles.

Martine Schlatter propose Olivier Ménétrey ou Léon Piller. Ces derniers déclinent la proposition, mais Olivier Ménétrey propose plutôt Corinne Ménétrey, qui accepte.

Le Conseil confirme par vote avec 11 voix pour, soit à l'unanimité.

Le secrétaire de Mairie se chargera de transmettre à la Fondation de la Pallanterie les coordonnées de Corinne Ménétreay, qui est informée que la première séance aura lieu le 22 mars 2006 à 18h00.

Corinne Ménétreay demande ce qu'il en est du remplacement de Lesley Cherubini à Communes-Ecole. Marie-Rose Charvoz en faisant également partie, elle pensait en reparler à la commission Jeunesse la prochaine fois.

6. Election des 14 jurés des tribunaux pour 2007

Personne n'a encore été choisi puisque la réunion entre l'Exécutif et le Président n'a pas pu avoir lieu. Conformément à la demande du département, les jurés doivent avoir plus de 25 et moins de 60 ans, et les noms doivent commencer par les lettres N à Z. Le Président propose des noms sur la liste qui a été fournie par le secrétariat de la Mairie et précise que chacun est libre de supprimer quelqu'un ou d'en proposer d'autres s'il le souhaite.

Liste des personnes désignées :

Mesdames		
Prénom	Nom	Adresse à Meinier
Claudia Maria	NEURY	Route de Gy 48
Katia	OLIVA	Route de Covéry 12
Jessica	PERRACINO	Ch. du Stade 15
Claude Marie	PITTET	Ch. des Courtis 3
Ada Lisbeth	RIEDER	Ch. de la Rétuelle 5
Nicole Claudia	SCHMIDT	Ch. de la Ruite 19
Christelle Anne	WINZELER	Route de Covéry 9

Messieurs		
Prénom	Nom	Adresse à Meinier
Xavier Pierre	NICOLOVICI	Ch. de l'Ancien-Tir 20
Eric Pierre Ernest	ODDIN	Route de Corsinge 55
Charles Michel	PATTHEY	Ch. de la Ruite 6
Philippe Charles	POUPONNOT	Ch. de l'Ancienne-Ferme 21
François Alexandre	RIESEN	Ch. de la Rétuelle 17
Jacques Georges	SALLIN	Route de Gy 38
Nicolas Jean-Paul	ULDRY	Route de Corsinge 20

Petite précision complémentaire : 8 personnes seulement seront finalement contactées par le département cantonal pour officier comme jurés des tribunaux.

7. Rapports des commissions

a) Information, Réclamations & Votations (IRV)

François Mégevand demande si quelqu'un a des remarques à faire sur le bulletin communal nouvelle mouture.

Plusieurs conseiller-ères expriment leur satisfaction quant à son nouvel aspect et font quelques commentaires de détail.

b) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (0-18 ans) (PEEJ)

Corinne Ménétreay rappelle que les inscriptions à la petite enfance auront lieu le 28 et 30 mars prochains.

D'ailleurs, deux personnes ont effectué une évaluation de la petite enfance (locaux, jardinières, etc). Le rapport est positif ; un nouveau rendez-vous est fixé la semaine prochaine pour en discuter. Le Président précise que ces locaux ne sont pas adaptés pour recevoir des enfants toute la journée ; quelques propositions d'adaptations ont été faites, qui ont reçu l'approbation de tous les intervenants. C'est à retraiter en commission. Marie-Rose Charvoz rajoute que ces deux personnes proviennent de l'Office de la jeunesse, et qu'elles sont mandatées pour tout ce qui touche aux crèches et jardins d'enfants sur le canton. Le Maire conclut en rajoutant que les adaptations et/ou le refus d'un certain nombre d'enfants dépendront du nombre final d'inscriptions.

Concernant le point soulevé lors d'une précédente séance par Etienne Murisier sur les emplois jeunes, le Président informe qu'une réflexion est en cours en commission et que de plus amples informations suivront lors d'une prochaine séance du Conseil ou lors de la prochaine réunion des sociétés en septembre.

c) Agriculture, Routes & Assainissement (ARA)

Olivier Ménétreay résume la dernière séance de la commission :

- Le marquage au sol lié à la modération du trafic est en cours de réalisation ;
- Les totems à l'entrée des zones 30km/h vont être posés prochainement, et ceux à l'entrée des zones 50km/h vont être légèrement modifiés ;
- Un litige subsiste entre l'Exécutif et la commission, relatif à l'interdiction de circuler - sauf riverains et véhicules agricoles - au chemin des Varlioudes et Trémoulin, doit être rediscuté. Marie-Rose Charvoz rappelle que le choix de limiter la circulation au chemin des Varlioudes émane d'un besoin exprimé il y a deux ans déjà par des habitants de Meinier. La commission pense que la fermeture de ces voies le week-end seulement serait suffisant. Le Maire redit que les chemins communaux ne devraient pas être des alternatives au gros du trafic pendulaire sur la route cantonale de Gy, voire passer par les routes de Jussy ou de Thonon. Il faut mettre en oeuvre ce principe de fonctionnement pour voir ce que cela donne, quitte à revenir en arrière si ce n'est pas convaincant.
- Corinne Ménétreay propose que les bornes du chemin de Trémoulin destinées à ralentir la circulation soient remplacées par un gendarme couché car elles sont inutiles telles quelles.
- Olivier Ménétreay poursuit en indiquant que les nouvelles cartes avec peinture anti-UV vont être conçues et posées. Le Maire prie Olivier Ménétreay de retrouver les coordonnées de la personne qui doit faire ce travail pour les fournir à la Mairie.
- Pierre Pricat revient sur les totems et se demande s'il ne serait pas judicieux d'afficher sur ceux-ci certains des grands principes de Meinier, comme le fait entre autres Veyrier, en indiquant par exemple que nous sommes une "commune agricole engagée dans le développement durable" propose le Président.
- Au début de sa création, continue Pierre Pricat, le giratoire était très visible car il avait été peint par des plaisantins en rouge et blanc. Sur une route cantonale, il est semble-t-il possible de les peindre en blanc ou de mettre des petites flèches fluorescentes (voir Puplinge ou Sionnet) ; pourquoi ne pas le faire aussi à Meinier. Olivier Ménétreay répond que ce type de peinture ne tient jamais bien longtemps et que le pourtour du giratoire devient vite moche avec les traces de pneus des camions.
- La borne du chemin de la Rétuelle a encore été descellée ce matin selon Marie-Rose Charvoz.

- Le Maire propose de déplacer le radar qui se trouve en face de la salle communale, car cette zone est assez ralentie, pour le placer vers la Mairie afin de ralentir la circulation des véhicules qui ont tendance à accélérer une fois la zone de la Poste passée.

d) Finances (FIN)

Pierre Pricat : les prochaines séances auront lieu le 4 et le 10 avril 2006, pour discuter du plan financier et de l'incidence financière du Centre du village et du Centre sportif, respectivement des comptes 2005.

e) Gestion des Bâtiments (GEBA)

La commission s'est rendue sur différents lieux selon Martine Schlatter.

- Les mécanismes des fenêtres de la salle de gym vont être tous changés car ils sont en très mauvais état.
- Les sanitaires des petits degrés vont aussi être changés.
- Les fenêtres du jardin d'enfants devraient être changées également bien que ce ne soit pas prévu au budget car il y a de l'eau régulièrement en cas de pluie. Michel Périllat précise qu'un crédit de rénovation incluant ces fenêtres avait été refusé à l'époque par le Conseil. Le Président précise que c'est le projet global qui avait été refusé et que le nouveau projet accepté n'incluait effectivement pas les fenêtres. Il faut donc le faire maintenant.
- Les combles doivent être terminées en mettant des cloisons de séparation, mais il faudra tenir compte du fait qu'il avait été prévu que ces locaux étaient également à disposition des sociétés et non seulement des enseignants - qui ont tendance à s'approprier les lieux.
- La salle communale devrait être agrandie mais c'est une discussion à avoir plus tard.
- L'immeuble de la Poste a été visité : divers travaux sont à faire, notamment les mains courantes des escaliers qui sont dans un état lamentable, et les vieilles boîtes aux lettres à l'intérieur seront remplacées par un panneau et éventuellement un petit miroir. Le Maire rappelle que la Commune a mandaté la gestion de ces immeubles à des Régies, et que ce sont donc elles qui sont en charge de s'occuper de tous les aménagements nécessaires les concernant. La commission ne doit pas se substituer aux mandataires. L'Exécutif transmettra ces demandes à la Régie concernée.
- Les WC publics sont à repenser également selon Marie-Rose Charvoz. Martine Schlatter répond que c'est à l'étude.

f) Aménagement (AME)

Quelques ajustements ont été effectués sur le Plan Directeur Communal relate Michel Périllat. L'extension de Rouelbeau était prévue parallèle à la route de la Capite complète le Maire. Son orientation a été tournée de 90° pour aller dans le sens d'une remarque exprimée par le département cantonal. Certains points sont à régler avec la commune de Collonge-Bellerive, et d'ici un mois environ, après acceptation de l'Exécutif, il partira au département cantonal concerné pour validation.

g) Action Sociale & Aide au Développement (ASAD)

Myrna Lachenal rapporte que le repas des bénévoles était très sympathique. Les repas des aînés ainsi que les déjeuners mensuels se poursuivent.

Bernard Piguet rappelle la conférence sur les arbustes, donnée par Monsieur Schneider à la salle polyvalente demain à 20h00.

h) Environnement & Espaces Verts (EEV)

- Concernant le cimetière, les offres sont closes et les travaux ont commencé depuis février, révèle Etienne Murisier. Marie-Rose Charvoz rajoute que la tombe qui bloquait le début des travaux a pu être exhumée grâce à l'accord de la famille concernée ; elle donne quelques détails sur l'état d'avancement des travaux qui se passent très bien, la fin des travaux étant prévue pour mi-mai 2006. Une information sera dispensée aux employés techniques et aux conseillers municipaux. Le Maire rajoute qu'une information à la population est aussi prévue dans un prochain *Meinier-infos*.
- Etienne Murisier continue sur le sujet du déneigement : il faudrait voir pour des machines plus performantes. Une visite d'une commune va être organisée lors de la tournée des routes pour avoir une vision sur les moyens utilisés ailleurs.
- Une réunion a eu lieu hier soir avec les agriculteurs dans le cadre du projet des Trois-Nants. La subvention touchée par les agriculteurs est minime et très complexe à obtenir ; ils acceptent souvent pour le bien-être de la population et de leur descendance, mais en aucun cas pour l'argent. Quelques chiffres : 800 arbres et 7'000 buissons ont été plantés, soit 80% de tous les arbres à planter, 75% de la plantation des vergers anciens et 72% des haies basses.
- Aménagement de la surface du noyer : il faut avoir une vision globale de l'ensemble de la zone pour faire quelque chose de bien. Ce sera rediscuté en commission. Marie-Rose Charvoz intervient pour dire que l'allée des noyers a été reconnue au niveau national par le Fonds national suisse du paysage ; leur brochure contient une explication détaillée du patrimoine végétal.
- Elle continue pour revenir sur la journée de la propreté qui aura lieu les 19 et 20 mai. Etienne Murisier propose une visite des Cheneviers, mais le Maire répond qu'il s'est déjà renseigné et qu'il n'est pas possible d'ouvrir les portes pour autant de monde ; une visite ponctuelle de quelques personnes n'est toutefois pas exclue.

i) Sport, Culture & Loisirs (SCL)

La fête des artisans envisagée en 2007 doit être repoussée à 2008 car il y a surcharge en 2007 au niveau des réservations de salles, avertit André Favre.

Marlène Favre annonce que le concert de la fanfare aura lieu le 13 mai, et que des cartes de membres passifs sont en vente à Fr. 20.- ; par ailleurs, le Festival de tartes aura lieu le 1^{er} avril en soirée.

Pour conclure, Etienne Murisier prévoit que le voyage du Conseil se déroulera dans les îles Éoliennes. Trois agences de voyage avaient été sélectionnées pour nous faire une offre.

Fert a finalement été choisi, leur proposition de voyage étant nettement plus complète et au meilleur prix. Le programme du séjour est détaillé pour l'assemblée. De plus amples informations seront données lors de prochaines séances du Conseil.

8. Divers

a) Grippe aviaire

André Favre a trouvé fort mal placée l'information contenue dans le *Meinier-infos* d'avril, qui selon lui incitait à la dénonciation des "exploitations suspectes". Le Maire répond que nous avons reçu des directives le 22 février nous informant des différents cas à signaler ; la phrase qui a été mise dans le tous ménages correspond à la lettre à ce qui y était mentionné. La Commune se doit d'assumer une responsabilité dans ce sens, c'est notre devoir d'en

informer la population afin de faire en sorte que tout risque potentiel soit écarté. Ne pas le faire reviendrait à faire preuve d'un manquement de clairvoyance envers la population.

b) Assises de l'intégration

Les Conseiller-ères municipaux-ales et l'Exécutif sont invités à cette événement important, qui aura lieu ce samedi, mentionne Marie-Rose Charvoz.

c) Nouveaux électeurs étrangers

Futures élections des personnes ayant nouvellement le droit de vote : il faudrait organiser une matinée de sensibilisation pour leur expliquer le système de vote, suggère Marie-Rose Charvoz. Le Maire précise qu'un document va être préparé à leur intention sur la base du courrier de l'ACG qui nous est parvenu tout récemment à ce sujet.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 22h25.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 27 avril 2006 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
Bernard Piguet

.....
Florio Togni